

# Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Lutte contre la criminalité. Accord avec la Bulgarie**

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Bovey, Audrey

## Citations préféré

Bovey, Audrey 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Lutte contre la criminalité. Accord avec la Bulgarie, 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 20.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Politique étrangère</b>	1
Relations avec d'autres Etats	1

# Abréviations

---

# Chronique générale

## Politique étrangère

### Relations avec d'autres Etats

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL  
DATE: 04.03.2019  
AUDREY BOVEY

Le 4 mars 2019, le Conseil national s'est exprimé à l'unanimité (171 voix) en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'accord du 26 janvier 2018 entre le Conseil fédéral suisse et le gouvernement de la République de Bulgarie sur la coopération policière en matière de lutte contre la criminalité (**Lutte contre la criminalité. Accord avec la Bulgarie**). L'accord en question s'inscrit en continuité avec différentes mesures mises en place par la Suisse afin de lutter contre la criminalité à caractère transfrontalier, à l'exemple du terrorisme, de la traite d'êtres humains, du trafic de personnes migrantes et de stupéfiants ou encore du blanchiment d'argent. Le projet passe au Conseil des Etats.<sup>1</sup>

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL  
DATE: 18.06.2019  
AUDREY BOVEY

Au mois de juin 2019, le Conseil des Etats s'est à son tour prononcé sur le projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'accord du 26 janvier 2018 entre le Conseil fédéral suisse et le gouvernement de la République de Bulgarie sur la coopération policière en matière de lutte contre la criminalité (**Lutte contre la criminalité. Accord avec la Bulgarie**), qu'il a accepté à l'unanimité (42 voix). L'arrêté fédéral a définitivement été adopté par les chambres fédérales à l'occasion du vote final du 21 juin 2019.<sup>2</sup>

---

1) BO CN, 2019, p. 3 ss.; FF, 2018, p. 4785 ss.

2) BO CE, 2019, p. 464 ss.; BO CE, 2019, p. 586; BO CN, 2019, p. 1364